



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Ministère de la Santé et des Sports

Direction départementale des  
affaires sanitaires et sociales du Tarn

### Service *Santé Environnement*

Affaire suivie par : *Benoît FABRE*

tél : 05.63.49.24.10

fax : 05.63.49.24.46

mél : dd81-sante-environnement@sante.gouv.fr

ALBI, le 9 mars 2010

Le Directeur Départemental des  
Affaires Sanitaires et Sociales

à

Monsieur le Président  
Syndicat IAEP de La ROUCARIE  
Les Lices

81640 MONESTIES

**P-J** : Résultats d'analyses P1 du 02.03.2010

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, les résultats des analyses de l'eau sortie station de traitement alimentant votre syndicat.

Les examens physico-chimiques font apparaître une **conductivité basse** et une teneur en **Carbone Organique Total élevée** : celle-ci **ne satisfait pas aux références de qualité**, établies à des fins de suivi des installations de production, de distribution et de conditionnement d'eau et d'évaluation des risques pour la santé des personnes, fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 ( annexe I-II) et l'article R 1321-55 du Code de la Santé Publique.

Il convient donc de se reporter à ma télécopie du **5 mars** dernier afin de prendre les mesures qui s'imposent.

Je vous rappelle les prescriptions des articles D.1321-104 et L.1321-9 du décret n° 2007-49 du 11 janvier 2007 :

"... , le maire affiche en mairie, dans les deux jours ouvrés suivant la date de leur réception, l'ensemble des documents que lui transmet le préfet sur les données relatives à la qualité de l'eau distribuée.... "

" Les données sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et, notamment les résultats des analyses réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire et les analyses réalisées chez les particuliers sont **publiques et communicables aux tiers**.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

P/ Le Directeur Départemental des  
Affaires Sanitaires et Sociales  
L'ingénieur du génie sanitaire,

Jean-Marc NESEN

*Copie Station*



santé animale, hygiène et sécurité alimentaire,  
hydrologie et environnement, formation

agréments ministériels : environnement - santé - agriculture

**Laboratoire**  
DÉPARTEMENTAL  
d'analyses

CONSEIL GÉNÉRAL DU TARN

32, rue Gustave Eiffel - 81011 Albi cedex 9 - tél : 05 63 47 57 75 - fax : 05 63 46 07 38 - courriel : lda@cg81.fr - http://lda.tarn.fr

**SYNDICAT IAEP ROUCARIE**

Client	
Nom :	SYNDICAT IAEP ROUCARIE
DOSSIER :	100302 003080 01
Bordereau	00050064 N° Travail : 322412

LES LICES



81640 MONESTIES

Site	
Nom	: STATION BARRAGE ROUCARIE
N° site	: PSV000000458
Pt de prelev.	: BARRAGE ROUCARIE NORD E.TRAITEE
Commune	: TREVIEN
Préleveur	: FABRE BENOIT

Copie à :
DDASS

DDASS  
COURRIER ARRIVE  
08 MARS 2010

Secteur : HYDROLOGIE

Dossier	Echantillon	Paramètres Terrain
Analyses : PIMN Type d'eau : T validé le : 08/03/10 par : ANNE-MARIE GALINIE	Date de prélèvement : 02/03/10 Heure de prélèvement : 15:05 Date de réception : 02/03/10 Heure de réception : 15:57	pH : Chlore libre (mg/l) : 2.05 Chlore total (mg/l) : >2.20 Température (°C) : 9.2
Point de prélèvement :		Météo :
Remarques : Néant		

**RAPPORT D'ESSAI DU 08/03/2010 12:25:21**

Paramètres	Résultats	Unités	Critères	Méthodes	Date ana.
<b>Analyse bactériologique</b>					
∅ Bactéries aéro revivifiables à 22°C en 68 h	1	UFC/mL		NF EN ISO 6222	02/03/10
∅ Bactéries aéro revivifiables à 36°C en 44 h	<1	UFC/mL		NF EN ISO 6222	02/03/10
∅ Bactéries coliformes	0	UFC/100mL	0	NF EN ISO 9308-1	02/03/10
∅ Escherichia coli	0	UFC/100mL	0	NF EN ISO 9308-1	02/03/10
∅ Entérocoques	0	UFC/100mL	0	NF EN ISO 7899-2	02/03/10
∅ Spores de bactéries anaérobies sulfito-réductrices	0	UFC/100mL	0	NF EN ISO 26461-2	02/03/10
<b>Analyse physico-chimique</b>					
Aspect	RAS		RAS		02/03/10
∅ pH	7.20	UI	>6.5 et <9.0	NF T 90-008	02/03/10
∅ Conductivité à 25 °C (correction mathématique)	191	µS/cm	>200 et <1100	NF EN 27888	02/03/10
∅ Température de mesure pH et conductivité	15.0	°C		Méthode Interne	02/03/10
∅ Turbidité	0.36	FNU	<0.5	NF EN 27027 ISO 7027	02/03/10
∅ Ammonium	<0.02	mg(NH4)/L	<0.1	NF EN ISO 11732	03/03/10
∅ Carbone organique total	2.3	mg/L	<2	NF EN 1484	02/03/10
∅ TA (Titre Alcalinimétrique)	<0.2	°F		NF EN ISO 9963-1	02/03/10
∅ TAC (Titre Alcalinimétrique Total)	2.4	°F		NF EN ISO 9963-1	02/03/10



Laboratoire agréé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Portée de l'agrément : voir site internet de ce ministère.

Accréditation n°1-1097 portée disponible sur www.cofrac.fr



**SYNDICAT IAEP ROUCARIE**

Client	
Nom :	SYNDICAT IAEP ROUCARIE
DOSSIER :	100302 003080 01
Bordereau	00050064 N° Travail : 322412

LES LICES



81640 MONESTIES

**RAPPORT D'ESSAI DU 08/03/2010 12:25:21**

Paramètres	Résultats	Unités	Critères	Méthodes	Date ana.
TH (Titre hydrotimétrique calculé: Ca + Mg)	6.8	°F		calculé	02/03/10
☒ Nitrites	<0.01	mg(NO2)/L	<0.1	NF EN ISO 13395	03/03/10
☒ Nitrates	28	mg(NO3)/L	<50	NF EN ISO 10304:1	02/03/10
Somme nitrates (/50) et nitrites (/3)	0.56	mg/L	<1	calculé	03/03/10
☒ Sulfates	22	mg(SO4)/L	<250	NF EN ISO 10304:1	02/03/10
☒ Chlorures	14	mg(Cl)/L	<250	NF EN ISO 10304:1	02/03/10
☒ Manganèse	2	µg(Mn)/L	<50	NF EN ISO 11885	03/03/10

☒ = paramètre accrédité (e.c.) = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

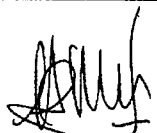
Critères : limites et/ou références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (selon le Code de la Santé publique livre III, titre II, chapitre I, eaux potables)

**Commentaires :**

L'accréditation par le Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation, repérés par la marque ☒

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse, tels qu'ils sont définis dans le présent document. Les avis et interprétations ne sont pas couverts par l'accréditation. Les incertitudes de mesures sont disponibles au laboratoire pour les paramètres accrédités. Les décisions de conformité des analyses ne prennent pas en compte les incertitudes de mesure.

Le Chef de Service  
Anne-Marie GALINIE



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages et 0 annexe.

